

Le difficile business des crèches privées

Les structures de garde d'enfants en Suisse manquent au point d'attirer des entreprises étrangères, comme le groupe français Bébébiz. Les initiatives restent cependant peu nombreuses, car la réglementation engendre des coûts disproportionnés. *Par Séverine Géroudet*

Le manque de places dans les crèches suisses attire des entrepreneurs étrangers. C'est le cas de la société française Bébébiz, qui gère un réseau de 15 crèches en France. Jonathan Stent-Torriani, son cofondateur et PDG, a inauguré sa première crèche privée à Mies (VD) le 29 avril. «Habitant en Suisse, cela fait cinq ans que je songe à ouvrir une crèche car la demande est évidente, confie l'entrepreneur. En France, il faut environ trois ans pour obtenir 80% d'occupation dans une crèche. Notre structure de Mies, même avant d'ouvrir ses portes, affichait déjà 70% d'occupation et sera complète dès janvier 2014. Au vu de cet engouement, nous souhaitons pouvoir ouvrir d'autres crèches en Suisse romande.»

Experte en la matière, la société Bébébiz n'a cessé d'ouvrir de nouvelles crèches depuis l'inauguration de son premier établissement toulousain en 2004. Même si la France ne connaît pas la même pénurie de places que la Suisse, Bébébiz a su exploiter le besoin des entreprises d'avoir des crèches de proximité. La société fonctionne sur des partenariats publics-privés et réserve plus de la moitié de ses places (pour des crèches de 25 à 50 places) aux enfants des employés d'entreprises voisines. «L'établissement de Mies n'est pas une franchise de nos crèches françaises. Il ne se base pas sur le même modèle, c'est une structure entièrement privée»,

précise Jonathan Stent-Torriani. Pour trouver des clients, les crèches privées ne peuvent pas se reposer uniquement sur la pénurie de places en crèches publiques.

Plus coûteuses car non subventionnées, elles doivent proposer une offre plus attrayante pour plaire aux parents, par exemple au niveau des horaires ou des prestations pédagogiques. Barbara Lax, fondatrice de la crèche Little Green House à Gland (VD), l'a bien compris. Cette ingénieure civile et business woman a souhaité ouvrir sa propre crèche lorsque, devenue maman, elle s'est rendu compte qu'aucune structure d'accueil ne répondait

«Une crèche, c'est un investissement lourd, jusqu'à 1 million, pour 40 à 50 places.»

à ses critères éducatifs. Son concept offre un environnement multilingue (français, anglais et allemand) et se veut proche de la nature, proposant des activités en extérieur tous les jours, l'exploitation d'un potager et une nourriture saine.

La crèche, ouverte toute l'année, contrairement aux crèches publiques qui ferment souvent un mois l'été et à Noël, offre des horaires flexibles et va prochainement développer un concept d'ouverture de nuit. Une aubaine pour les parents qui voyagent et travaillent tard. Barbara Lax a donc su trouver sa clientèle, qui se situe dans les classes sociales moyenne et supérieure et les familles expatriées.

Beaucoup trop de contraintes

L'activité de Little Green House, ouverte il y a un an, est rapidement devenue rentable. Les bénéfices restent relativement faibles, mais la croissance est là. L'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de plus d'un million de francs en 2012 et vise les 2 millions cette année. Le chemin n'a pas été évident. «Les normes en matière d'accueil de la petite enfance sont très strictes, explique Barbara Lax. Il faut notamment que 80% du personnel engagé bénéficie d'une formation, alors que les diplômés étrangers ne sont pas reconnus dans le canton de Vaud. Même ceux des autres cantons posent problème! Avec mon concept multilingue, je me suis retrouvée dans une impasse, dans l'impossibilité d'engager des éducatrices étrangères ayant pourtant quinze ans d'expérience. A cela s'ajoutent les directives extrêmement rigoureuses au niveau du bâtiment et de l'aménagement intérieur. Tout cela entraîne un coût ►



Photo: Little Green House

Little Green House.
Les normes en matière
d'accueil de la petite
enfance sont très
strictes en Suisse et
découragent les
initiatives privées.

En Suisse, les crèches les plus chères d'Europe

Qu'elles soient subventionnées ou privées, les crèches suisses sont les plus chères d'Europe. Selon une étude récemment menée par l'Université de Saint-Gall, les familles helvètes consacrent plus de 30% de leurs revenus à une place d'accueil, alors que ce taux s'élève à 16% en moyenne pour le reste de l'Europe. L'étude de la professeure saint-galloise Christina Felfe démontre également que ce n'est pas la pénurie de places qui explique ce coût élevé, mais les normes auxquelles sont soumises les crèches helvètes. Face à ce constat, la conseillère nationale fribourgeoise Christine Bulliard-Marbach (PDC) a déposé un postulat

en mars 2013 dans lequel elle prie le Conseil fédéral d'identifier, sur l'ensemble du territoire suisse, les facteurs qui rendent les places de crèches deux fois plus chères pour les parents établis en Suisse. «Assouplir la réglementation ne doit pas vouloir dire réduire la qualité, explique-t-elle. La Confédération doit prendre des mesures pour trouver une solution car ce problème influence la démographie de notre pays, qui connaît un taux de natalité très bas. Face au manque de places et au coût onéreux des crèches, les couples ont du mal à concilier vie de famille et vie professionnelle, et font moins d'enfants.»

► énorme et il faut être un peu fou pour se lancer dans ce genre d'aventure! L'ouverture d'une crèche représente beaucoup de risques pour peu de retour financier.»

Jonathan Stent-Torriani établit le même constat: «C'est un investissement très lourd qui peut aller de 800 000 à 1 million de francs. En moyenne, pour 40 à 50 places occupées, le chiffre d'affaires peut atteindre 1 à 1,3 million de francs, mais les marges réalisées restent faibles. Et dans un domaine qui connaît beaucoup d'échec, il est difficile d'obtenir un prêt bancaire.»

Prix fort pour les crèches privées

Non formés dans le domaine de la petite enfance, Barbara Lax et Jonathan Stent-Torriani ont dû engager des éducatrices de la petite enfance pour diriger leurs établissements. Corinne Valencia, directrice de la crèche Bébébiz de Mies, détaille: «Cela faisait très longtemps que je voulais ouvrir ma propre institution, sans jamais avoir l'argent nécessaire. Je me suis à chaque fois retrouvée face à un problème d'investissement et je n'avais pas non plus la formation nécessaire à la création d'une entreprise, avec tout ce que cela entraîne au niveau gestion, marketing, etc.»

A Nyon, la crèche de la Boironnette a pourtant été créée de toutes pièces par une éducatrice de la petite enfance. «Ma mère était directrice d'une crèche communale et désirait avoir sa propre crèche afin de bénéficier de plus de liberté, raconte Sybille

Balassiano, assistante et fille de la directrice. Notre crèche existe depuis plus de onze ans et il était à l'époque plus facile de se lancer, les normes étaient moins rigoureuses, et les loyers – qui pèsent lourd dans les dépenses – étaient beaucoup plus bas. Si nous avions voulu nous lancer aujourd'hui, nous n'aurions pas tenu le coup financièrement.» La Boironnette a pu se roder et développer son affaire et, lorsqu'il a fallu s'adapter aux nouvelles normes et lois, une base financière solide était déjà établie.



«Nous subissons une pression que les crèches subventionnées n'ont pas.»

Christelle Castelli/Scoubidou

Selon les exploitants de crèches privées, être subventionné signifie moins de liberté. Les décisions sont prises par la commune ou, pour les crèches appartenant à une fondation, par un comité. Etre libre de ses choix est la raison invoquée, même si dépendre d'une commune signifie également ne poursuivre aucun but lucratif. Sans subventions, les crèches privées sont obligées de faire payer le prix fort aux parents, alors que les crèches communales adaptent leurs tarifs selon les revenus des familles.

A Genève, le coût d'une pension en crèche privée peut monter jusqu'à 4500 francs par mois, contre 1600 en crèche subventionnée. Beaucoup d'établissements privés sont alors victimes des tarifs qu'ils imposent. «Nous avons de la peine à garder notre clientèle, invoque Christelle Castelli, directrice de la crèche privée Scoubidou à Genève, qui facture 2750 francs par mois (126 francs la journée). Les parents s'inscrivent sur la liste d'attente de la Ville et placent leur enfant dans notre crèche en attendant. Dès qu'une place se libère dans un établissement subventionné, ils nous quittent. Et si la crèche n'est pas pleine, cela signifie un gros déficit. Nous subissons une pression que les crèches subventionnées ne connaissent pas.»

Perdurer, un autre défi

Même après avoir passé l'épreuve de l'ouverture en obtenant les autorisations et le financement nécessaires, perdurer représente un défi difficile. Sandra Capeder, cheffe du Service de la petite enfance de la Ville de Genève, relève qu'il arrive régulièrement que des crèches privées effectuent la demande de «devenir communales», afin de bénéficier d'une subvention. Ces crèches doivent alors réserver des places aux enfants de la commune sur laquelle elles sont installées et ne doivent plus poursuivre de but lucratif. Pour survivre, d'autres crèches privées réalisent des partenariats avec des entreprises: afin de s'assurer un certain taux d'occupation, elles réservent des places aux employés d'entreprises partenaires qui, grâce à la participation de leur employeur, bénéficient d'un tarif préférentiel.

Le taux de personnel qualifié exigé dans les structures d'accueil de la petite enfance par les cantons est un facteur non négligé.



Crèche Bébébiz. «En France, il faut environ trois ans pour obtenir 80% d'occupation dans une crèche. Notre structure de Mies, même avant d'ouvrir ses portes, affichait déjà 70% d'occupation», assure le fondateur de la crèche privée Bébébiz.

geable du coût élevé des places en crèches et des difficultés rencontrées par leurs responsables. Les ressources humaines représentent en effet 80% des dépenses d'une institution. Outre les éducateurs qualifiés, auxiliaires, gouvernants, assistants de direction, secrétaires, cuisiniers et parfois psychologues viennent s'ajouter à la liste des employés. Le conseiller national Otto Ineichen, décédé l'année dernière, avait lancé l'idée d'un réseau d'une centaine de crèches low-cost dans l'ensemble de la Suisse. Il souhaitait faire baisser le coût des crèches en économisant sur les salaires des employés, qu'il trouvait trop qualifiés, en faisant appel à des mères voulant reprendre une activité professionnelle ou à des bénévoles. Le projet n'a pas obtenu les résultats escomptés. La crèche ouverte par le Lucernois a rapidement dû revoir ses tarifs à la hausse, obligée d'engager davantage de personnel formé pour fonctionner.

C'est le grand paradoxe du marché suisse de la garde d'enfants: la demande est très forte, seulement ouvrir une crèche privée en Suisse reste si compliqué et coûteux que peu d'entrepreneurs se lancent,

et la pénurie se maintient. «Je ne ressens aucune concurrence par rapport aux autres crèches privées, dit Barbara Lax. Au contraire, il y a davantage un esprit d'entraide et de partenariat vu la difficulté de ce domaine. Beaucoup de candidats m'appellent pour avoir des conseils. Le marché est encore suffisamment ouvert pour tout le monde, et pour plusieurs années encore si rien ne change au niveau des directives imposées par les cantons.»

Développer le réseau

Malgré les difficultés, la directrice de Little Green House envisage l'implantation d'autres crèches en Suisse. A commencer par Morges, où un établissement devrait ouvrir en septembre, à condition d'obtenir un prêt bancaire de 250 000 francs. La société Bébébiz, menée par un entrepreneur expérimenté, prévoit aussi de développer son réseau en Suisse. Preuve qu'avec de solides réserves financières et une offre différente des crèches subventionnées, le modèle privé peut attirer une clientèle prête à payer le prix, et réussir dans un marché bloqué par les réglementations tatillonnes. ■

Des directives colossales

Les conditions d'autorisation et d'exploitation imposées aux crèches helvètes dépendent de directives strictes établies par les cantons. Sur les 80% de personnel qualifié exigé par le canton de Vaud, deux tiers doivent être diplômés d'une école supérieure dans la filière «éducateur ou éducatrice de l'enfance», ou d'une Haute Ecole spécialisée proposant une formation en travail social. Le dernier tiers concerne les titulaires d'un CFC d'assistant socio-éducatif.

Quant à l'aménagement des lieux, les directives sont colossales. Chaque parcelle de l'établissement doit être étudiée: espace, lumière, équipements et sanitaires, entre autres, sont soumis à des normes établies. «L'espace intérieur disponible pour les activités éducatives des enfants est d'au moins 3 m² par enfant, déduction faite des espaces de service (...). Cet espace est organisé de façon à permettre la répartition des enfants par groupes d'âges, en particulier pour tenir compte des besoins des plus petits.» (Extrait des directives pour l'accueil de jour des enfants du canton de Vaud.)